



MAIRIE DE OSSE
25360

Compte-rendu du conseil municipal
Vendredi 13 avril 2018 à 20 h 00
sous la présidence de M. Charles PIQUARD, le Maire

Membres en exercice : 10
Membres présents : 9
Membres votants : 9

Ayant donné procuration : 0
Absent excusé : 0
Absent : 1

Etaient présents : Mmes Maryna DORNIER – Laurence FONTAINE – Marie TRAENDLIN

Ms. Pascal FAIVRE – Franck MORGANTI – Franse OSTHENE— Charles PIQUARD – Claude POULOT – David ROETHLISBERGER

Etait excusé et représenté : néant

Procurations données : aucune

Etait absent : M. Jean-Louis PAUTHIER

Secrétaire de séance : M. Franse OSTHENE

Président de séance : le Maire, M. Charles PIQUARD

Date de convocation : 6 avril 2018

Date d'affichage : 27 avril 2018

ORDRE DU JOUR

- Approbation des procès-verbaux des 16 février et 23 mars 2018
- Compte-rendu de rapports d'activité
- Présentation du compte de gestion 2017 du budget général
- Présentation du compte administratif 2017 du budget général
- Présentation de la reprise des résultats 2017 sur 2018 : budget général
- Présentation des taux de fiscalité directe locale 2018
- Présentation du budget primitif général 2018
- Présentation du compte de gestion 2017 du budget Forêt
- Présentation du compte administratif 2017 du budget Forêt
- Présentation de la reprise des résultats 2017 sur 2018 : budget Forêt
- Présentation du budget primitif 2018 de la Forêt
- dossier en cours : rue des Eglantiers
- Délibérations
 - Carte Avantages Jeunes
 - Renouvellement du bureau de l'Association Foncière

- Mise en œuvre du programme « Economies d'énergie dans les TEPCV » PRO-INNO-08 au sein du PETR du Doubs Central
- Vote du compte de gestion 2017 du budget général
- Vote du compte administratif 2017 du budget général
- Vote de la reprise des résultats 2017 sur 2018 : budget général
- Vote des taux de fiscalité directe locale 2018
- Vote du budget primitif 2018 : budget commune
- Vote du compte de gestion 2017 du budget Forêt
- Vote du compte administratif 2017 du budget Forêt
- Vote de la reprise des résultats 2017 sur 2018 : budget Forêt
- Vote du budget primitif 2018 de la Forêt
- Remboursement Groupama
- Informations et questions diverses

Monsieur PIQUARD, le Maire, déclare la séance ouverte à 20 heures et zéro minute. M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant le dossier de la MAM.

Il procède à la lecture du procès-verbal du **16 février 2018** approuvé à l'unanimité.

Vote : 9 pour 0 contre 0 abstention

Il procède à la lecture du procès-verbal du **23 mars 2018** approuvé à l'unanimité.

Vote : 9 pour 0 contre 0 abstention

➤ **Rapports d'activité :**

Le Maire donne un compte-rendu des réunions principalement de la Communauté de Commune Doubs Baumois.

- dossier scolaire,
- dossier projet investissement concernant les bâtiments scolaires,
- présentation de quelques chiffres du budget primitif.

➤ Dossier en cours : rue des Eglantiers

Un rendez-vous a eu lieu sur le site avec le Cabinet Coquard et un bornage a été demandé par les membres de la Commission urbanisme.

Le Cabinet Coquard se charge des convocations des riverains.

- **Commission finances** : Présentation des projets d'investissement de la commune et de la forêt.
- **A.G. Cuma de la Vanne** : la commune est adhérente pour l'utilisation du broyeur d'accotement.
- **Présentation du compte de gestion 2017 du budget général**
- **Présentation du compte administratif 2017 du budget général**
- **Présentation de la reprise des résultats 2017 sur 2018 : budget général**
- **Présentation du compte de gestion 2017 du budget Forêt**
- **Présentation du compte administratif 2017 du budget Forêt**

➤ **Présentation de la reprise des résultats 2017 sur 2018 : budget Forêt**

Après avoir pris connaissance des documents présentés pour les comptes précités, les membres du Conseil souhaitent obtenir des précisions complémentaires avant de passer au vote.

➤ **Dossier MAM**

Compte tenu de l'activité spécifique exercée dans l'appartement loué par la Mairie à cette association, le conseil municipal a été saisi d'une demande de diminution du montant mensuel du loyer.

Après plusieurs réunions et après débats, le Conseil Municipal vote à la majorité des suffrages exprimés, le maintien du montant du loyer.

➤ **Délibérations : elles sont affichées sur le tableau prévu à cet effet**

N° 2018 – 13 / OBJET : Carte avantage Jeunes : année 2018 - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N° 2018-09

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 14 / OBJET : Renouvellement des représentants de l'association foncière de remembrement de

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 15 / OBJET : Mise en œuvre du programme « Économies d'énergie dans les TEPCV » PRO-INNO-08 au sein du PETR du Doubs central

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 16 / OBJET : Remboursement Groupama

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 17 / OBJET : Vote des taux de fiscalité directe locale 2018

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 18 / OBJET : Commune : vote du budget primitif 2018

Le Conseil Municipal vote à la majorité des suffrages exprimés le budget primitif 2018 de la Commune comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 318 297,98 €
Recettes : 344 745,07 €

Soit un excédent de : 26 447,09 €

Investissement : Dépenses : 282 280,00 €
Recettes : 282 280,00 €

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 19 / OBJET : Forêt: vote du budget primitif 2018

Fonctionnement : Dépenses : 48 765.00 €
Recettes : 77 891.25 €

Soit un excédent de : 29 126.25 €

Investissement : Dépenses : 77 000.28 €
Recettes : 77 000.28 €

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

➤ **Informations et questions diverses**

Compte rendu de la réunion préparatoire à la commémoration du 11 novembre :

- Dans le prolongement des décisions prises au cours des réunions précédentes, il est demandé aux communes de :
 - fleurir les monuments aux morts aux couleurs de la France,
 - faire participer les enfants à la cérémonie du 11 novembre à Nancray en interprétant des chants,
- de prévoir la sonnerie des cloches de toutes les églises le 11 novembre à 11 heures.

Urbanisme

- Le conseil Municipal émet un avis favorable à une demande de permis de construire pour extension de bâtiment agricole.

Location de la salle de convivialité

- Pour tenir compte des demandes de mises à disposition gratuite de la salle de convivialité pour des activités culturelles et/ou artistiques, le contrat de location doit faire l'objet d'une modification.

Plateforme de distribution du courrier :

La Poste invite les nouveaux habitants de Osse à installer une boîte aux lettres pour l'acheminement du courrier.

Opération nettoyage de printemps :

Les employés communaux se chargeront du ramassage de déchets entre la limite de Champlive et de Nancray.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
ce vendredi 13 avril à 23 h 30

Document rédigé par Charles PIQUARD et validé par Franse OSTHENE

Le maire rappelle quelques règles à respecter :

- Travaux extérieurs : tonte, bricolage, jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 - Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
 - Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
 - Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00
- Il est interdit de faire **brûler les déchets verts** (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage ...) dans votre jardin. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou faire l'objet d'un compostage individuel.

Lors de la tonte le long des trottoirs, nous vous remercions de balayer les déchets verts.

INSCRIPTION CARTES AVANTAGES JEUNES

Jeunes à partir de 11 ans nés avant le 31 décembre 2007 et jusqu'à leur 25^{ème} année (étudiants ou en apprentissage uniquement)

Merci de vous munir d'un chèque de 3,50 € à l'ordre du Trésor public dès l'inscription

Inscription au secrétariat de mairie avant le 15 juin 2018
aux jours et heures d'ouverture.

Forêt :

Vente de branchages (chênes et divers) parcelles 1-2-13

Inscription avant le 30 mai 2018 à la mairie aux jours et heures d'ouverture

Si vous souhaitez recevoir le compte-rendu par mail, vous pouvez vous inscrire à l'adresse suivante :
mairie@osse.fr